

Rapport d'activité

INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-
KINESITHERAPIE POUR DEFICIENTS VISUELS

IFMKDV



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	5
AGREMENT.....	5
PRINCIPAUX AXES DU PROJET.....	5
LA POPULATION ACCUEILLIE.....	6
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES.....	6
REPARTITION PAR AGE.....	7
EFFECTIF.....	7
LE NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE.....	7
L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS : ACTIVITE PAR SERVICE.....	9
SERVICE PEDAGOGIQUE.....	9
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT.....	13
TRAVAILLER EN PARTENARIAT.....	20
LES DIFFERENTES CONVENTIONS.....	20
CONVENTION TRIPARTITE SUITE A LA REFORME.....	21
L'ORGANISATION DU SERVICE.....	21
LA DEMARCHE QUALITE.....	21
LES EVENEMENTS INDESIRABLES.....	23
SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM.....	23
MAINTENANCE/TRAVAUX/AMENAGEMENTS.....	23
RESSOURCES HUMAINES.....	25
ORGANIGRAMME.....	25
ARRIVEES/DEPARTS.....	25
AJUSTEMENTS DES POSTES.....	26

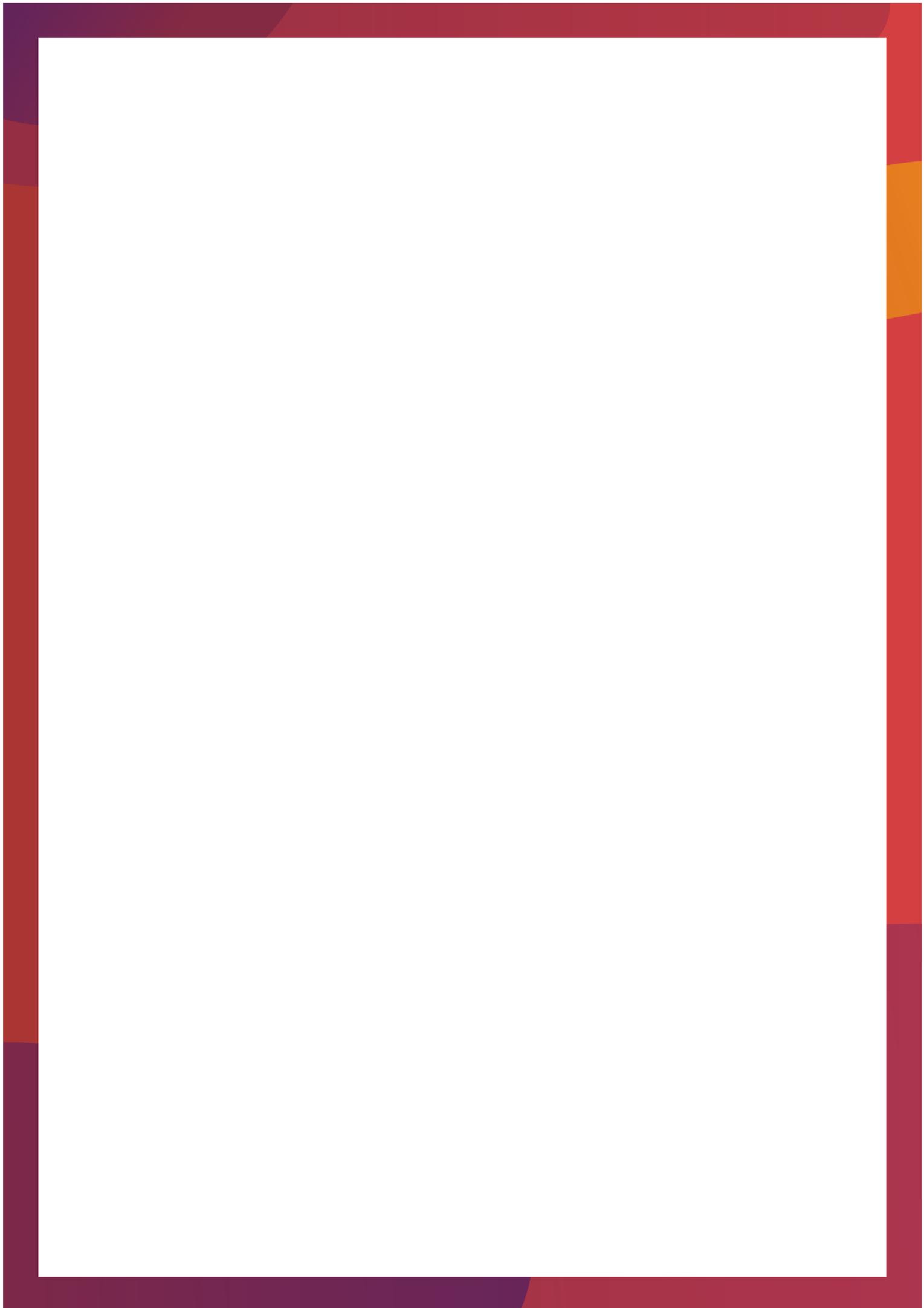


ACTIONS DE FORMATION..... 26

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021..... 27

CONCLUSION..... 28





PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

AGREMENT

L'IFMKDV est un centre de rééducation professionnel pour adultes déficients visuels au titre de l'alinéa 5b de l'article L312-1 du CASF. L'objectif de la réadaptation professionnelle est de réussir une intégration professionnelle durable dans un métier compatible avec le handicap et cohérent avec la réalité économique d'un territoire. Un accompagnement interdisciplinaire, à la fois médical, psychologique, social et de formation caractérise la réadaptation professionnelle.

L'agrément est de 65 places.

PRINCIPAUX AXES DU PROJET

Le projet d'établissement a été finalisé en 2018 et a été soumis au Conseil de la vie sociale et étudiante, au conseil d'administration des PEP 69 et a été adressé à l'Agence Régionale de Santé.

Au-delà de la formation, les orientations et objectifs de l'établissement sont les suivants :

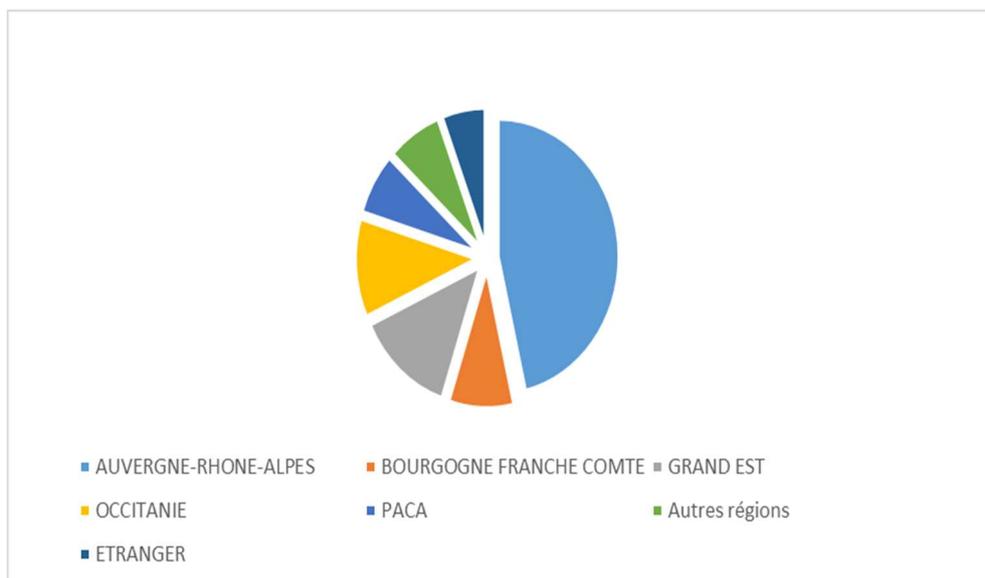
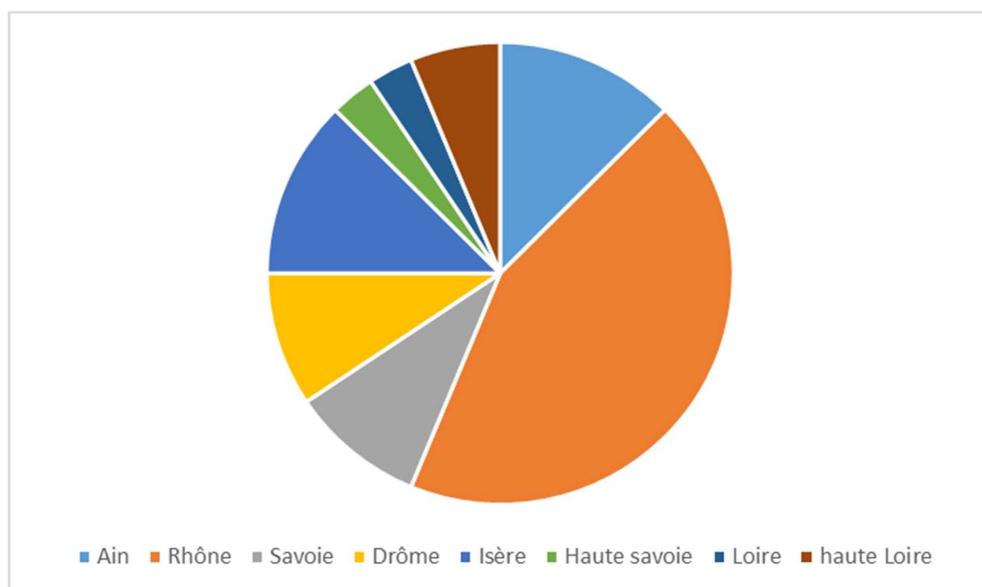
- **Promotion de la qualité de vie, de l'autonomie et de la santé par :**
 - Une formation accessible ;
 - La promotion du partenariat innovant avec l'Université ;
 - La promotion de l'autonomie : dans les déplacements, dans les méthodes de travail.
 - La garantie de conditions de vie convenable ;
 - Un accompagnement au bien-être et à la santé.
- **La personnalisation de l'accompagnement essentiellement par le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)**
- **Garantir les droits et la participation des usagers**
- **La protection et la prévention des risques inhérents à la situation d'usager**

Le projet d'établissement fait l'objet d'une réévaluation et d'une mise à jour chaque année avec les professionnels et les étudiants via le C.V.S.E.

LA POPULATION ACCUEILLIE

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Sur les 69 étudiants présents au 31/12/2020, leur provenance géographique est la suivante :



Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes les effectifs se répartissent de la manière suivante :

REPARTITION PAR AGE

L'IFMKDV accueille 69 étudiants, 42 % de femmes et 58 % d'hommes. Ce pourcentage est stable depuis plusieurs années et correspond aux chiffres nationaux sur la déficience visuelle.

• Âge moyen et médian par promotion

Promotion	Âge moyen	Âge médian	Age +	Age -
Première année spécifique	24.15	19	41 ans	18 ans
K1	22	21	30 ans	19 ans
K2	23	21	37 ans	20 ans
K3	25.2	23	42 ans	21 ans
K4	23	22.5	26 ans	22 ans

EFFECTIFS

• 69 étudiants accueillis au 31/12/2020, répartis comme suit :

- 13 étudiants en PAS dont 3 redoublants ;
- 18 étudiants en K1 dont 1 redoublant et 2 aménagements de scolarité ;
- 15 étudiants en K2 dont 1 redoublement et 1 aménagement de scolarité (sportifs de haut niveau) ;
- 15 étudiants en K3 et 1 aménagement de scolarité (sportifs de haut niveau) ;
- 8 étudiants en K4

LE NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE

205 jours d'ouverture en présentiel étudiant, 215 pour l'établissement. Le calendrier d'ouverture est calé sur l'année scolaire.

Activité réalisée :

Année	Section ou unité fonctionnelle	Activité réalisée en journées
2018	½ pensionnaire	2472
	Internat	7953
2019	½ pensionnaire	2085
	Internat	9105
2020	½ pensionnaire	2532
	Internat	10790

Le nombre de demi-pensionnaires (étudiants originaires du Rhône) a augmenté sur l'année 2020-2021 14 étudiants, 11 l'année précédente.

Depuis le 1er janvier 2018, l'association PEP 69/ML a signé un C.P.O.M avec l'ARS, il n'y a donc plus de facturation en prix de journée.

Toutefois, en avril 2018, la CPAM du Rhône nous a informés de nos obligations de fournir un relevé trimestriel des étudiants présents à l'IFMKDV (nouvelle attestation CPAM chaque année et prolongation des notifications MDPH si besoin).

- **L'IFMKDV a réalisé quatre relevés trimestriels en 2020 pour les périodes suivantes :**

- Du 1/01 au 31/03/2020
- Du 01/04 au 30/06/2020
- Du 01/07 au 30/09/2020
- Du 01/10 au 31/12/2020.

Pour le premier relevé, nous avons fourni l'ensemble des attestations CPAM et des notifications MDPH.

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PROFESSIONNELS : ACTIVITE PAR SERVICE

SERVICE PEDAGOGIQUE

ACTIVITE DES CADRES PEDAGOGIQUES

Instances en lien direct avec l'activité pédagogique :

En 2020, les Commissions d'Attribution de Crédit (CAC) se sont déroulées les 13 février, 12 juin, 17 juillet. Enfin, la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants a eu lieu le 1 septembre. L'instance compétente pour les orientations générales de l'institut (ICOGI) s'est réunie le 23 novembre 2020. Cette instance est présidée par l'ARS.

Le matériel acquis par l'IFMKDV au cours de l'année 2020

La liste du matériel acquis au cours de l'année 2020 est la suivante :

- Renouvellement de tous les consommables utiles aux pratiques et à l'hygiène.
- Matériel pédagogique type maquette en anatomie (squelette), en physiologie (ADN),
- Matériel pour rééducation urogynécologique.
- Matériel de bilan : diapason et marteaux réflexes
- Matériel de bilan et rééducation de la sensibilité (esthésiomètres, monofilaments, vibralgic)
- Matériel pour la déglutition : maquette Pharynx et gobelet à découpe nasale, eau gélifiée
- Matériel de rééducation neurologique (thérapie miroir)
- Petit appareillage, contentions, (bracelet métacarpien, grossisseur de manche, billes de lestage).
- Matériel de manutention (rollboard, drap de glisse).

• **Service sanitaire :**

L'arrêté du 12 juin 2018 prévoit la réalisation d'un service sanitaire (SESA) pour l'ensemble des étudiants en santé.

La formation théorique à la prévention ainsi que des travaux dirigés (TD) et le travail personnel guidé (TPG) préparatoires permettront la réalisation d'une action concrète. Un débriefing et une présentation de chaque projet sont organisés. La validation du SESA donne lieu à une attestation.

Notons que la formation théorique est composée de TD et d'ateliers mais aussi d'un e-learning commun pour l'ensemble des étudiants en santé à UCBL. Inadapté en l'état aux étudiants déficients visuels, nous nous sommes rapprochés des services afin d'obtenir les fichiers source. Le dossier a été adapté durant cette année 2020 et ne sera réellement opérationnel qu'en 2021.

- **Modalités pédagogiques :**

- Les modalités pédagogiques classiques et celles adoptées depuis la réforme sont poursuivies : Le travail personnel guidé (TPG) qui permet à l'étudiant de travailler en autonomie sur des thématiques désignées par l'enseignant.
- Les (TD) qui facilitent le travail en groupe des TD explicatifs de cours magistraux non spécifiques à la déficience visuelle sont mis en place.
- La méthode de résolution de problème permettant l'acquisition des processus cliniques dans les différents champs de la kinésithérapie.
- Le portfolio
- Le e-learning : MOOC

- **Aménagements pédagogiques / continuité pédagogique pendant le confinement COVID 19 :**

Dès le début du confinement en mars 2020, nous avons poursuivi notre activité en nous adaptant aux contraintes sanitaires en application des consignes reçues :

- Visioconférences +/- enregistrements des cours mutualisés/non mutualisés théoriques
- Visioconférences +/- répétitions en présentiel des cours pratiques.
- Visioconférences en groupe restreint/individuel pour les étudiants difficultés
- Collecte des supports de cours numérique auprès des enseignants et distribution au service adaptations transcription et aux étudiants des IFMK DV et ISTR
- Visioconférences pour le suivi hebdomadaire des promotions
- Cours présentiel TD TP +/- doublés en visioconférence en fonction de la jauge sanitaire
- Travaux écrits clinique de suppléance pour les stages annulés et/ou interrompus
- Visioconférences surveillance des examens pour les matières théoriques et/ou pratiques.

- **Premiers étudiants de l'IFMKDV diplômés selon le nouveau référentiel de formation :**

Cette année 2020 a été marquée par les premiers étudiants K4 de l'IFMKDV, diplômés selon la maquette issue de la réingénierie.

- **5 étudiants ont été diplômés à la session de juin 2020 et 2 à la session de novembre 2020**

- **Mutualisation avec l'IFMK ISTR :**

Afin de poursuivre une collaboration harmonieuse avec l'IFMK- ISTR, l'équipe a effectué, selon le guide établi conjointement pour l'année 2019-2020 :

- La Gestion des UE 16 et 20 (K3), UE 5 et UI 10 (K2), UE 1 et UE 2 (K1)
- Enseignements dispensés auprès des étudiants ISTR (K1, K3 et K4).

Selon la réglementation en vigueur dans le cadre de la crise sanitaire, une reprise partielle des stages en K1 et K2 a débuté le 25 mai 2020, sous conditions que les structures étaient en mesure de les accueillir et que les étudiants volontaires pour partir en stage.

Le second stage en PAS a été annulé et des travaux autour des stages ont été proposés.

- **L'année 2020 a permis :**

La rédaction du projet pédagogique de l'IFMKDV.

La réécriture du projet pédagogique est un enjeu majeur afin de baliser notre travail, donner du sens à nos actions en précisant les objectifs et moyens mis en œuvre. Il a été élaboré par l'équipe de cadres pédagogiques statutaires, la rédaction de ce projet s'est également enrichie avec la participation du secrétariat pédagogique, sur l'aspect organisationnel, et des étudiants des 5 promotions, sollicités par l'intermédiaire d'un questionnaire. Il sera réactualisé chaque année.

- **La poursuite :**

- Des cours spécifiques de dissections en collaboration avec le laboratoire d'anatomie de l'université dans le but d'appréhender une image juste ainsi que l'interdépendance des structures les unes par rapport aux autres. Le protocole sanitaire n'a pas encore permis la mise en place de ces cours.
- Du projet « *Carpe* » avec la modélisation des os du carpe et impression 3D grossie afin de faciliter la pédagogie spécifique aux étudiants visuels.
- Du projet « *Kinespace* » qui vise à éclaircir l'impact de la déficience visuelle sur la construction de l'image du corps dans le cadre des enseignements théoriques et pratiques en kinésithérapie.
- Du projet « *Perceptions corporelles* » qui, s'appuyant sur ce qui participe à la construction de nos savoirs pratiques, l'apprentissage par le vécu, concoure, par l'intermédiaire de cours spécifiques à renforcer ce processus. Nous nous sommes attachés à intégrer ce projet au sein du projet pédagogique de l'IFMK DV afin d'en assurer la pérennité et d'asseoir cette spécificité.
- Du Projet « 60 ECTS » pour l'année spécifique » (PAS). Les modalités de ce projet ont évolué puisque ces ECTS pourraient être obtenus en intégrant les PAS de l'IFMKDV dans la nouvelle Première Année d'Enseignement Réadaptation (PAER) de l'Université Lyon 1. L'ouverture de

cette nouvelle année de formation universitaire est encore à l'étape de projet : la faisabilité et les modalités de l'intégration des étudiants de l'IFMKDV sont actuellement à l'étude.

- **La participation à :**

La Conférence des tuteurs : organisé par l'IFMK ISTR

Rencontre-réunion des tuteurs. Animation d'ateliers-conférences autour du raisonnement clinique/compétences.

- **Des congrès et Journées des formateurs en masso-kinésithérapie :**

Partage et informations sur les adaptations de la pédagogie en période de crise sanitaire.

Déploiements d'outils à distance, modifications des modalités pédagogiques, aménagements du processus pédagogique (stage distanciel) et des évaluations.

ACTIVITE DU SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

Deux techniciennes qualifiées assurent le secrétariat pédagogique : une pour la PAS + cycle 1 et une pour le cycle 2 et les stages.

Pour le cycle 1, Nombre d'heures de cours :

PAS : 747 h

K1 : 1029 h

K2 : 1080 h

En lien avec les enseignants, **2856 heures de cours** ont été planifiées. Les cours spécifiques DV ont lieu dans les locaux de l'IFMKDV (aile D), et les cours mutualisés avec l'ISTR ont lieu en amphi à la Faculté de Médecine Rockefeller ou à la Faculté de Médecine Laennec ou à l'hôpital NEURO/CARDIO.

Les enseignements ont lieu entre 8h et 19h30 (parfois 20h) du lundi au vendredi.

Il n'y a pas de cours le samedi.

Examens écrits et pratiques (1^{ère} et 2^{ème} sessions)

168 examens sont organisés sur l'année 2019-2020. Les modalités des contrôles de connaissances sont présentées et validées au Conseil pédagogique de l'IFMKDV. Les sujets sont adaptés par le service adaptation/transcription de l'IFMKDV.

Pour le cycle 2, nombre d'heures de cours et d'examens positionnés dans les emplois du temps :

K3 : 550 heures au total comprenant 265 heures de cours pratiques, 262 heures de CM, 23 heures de TPG

+ 30 heures d'examen

K4 : 498,5 heures au total comprenant 297,5 heures de cours pratiques, 201 heures de CM

+ 24,30 heures d'examen

- **Stages :**

- PAS : 2 stages TP de 2 semaines => le second stage a été annulé suite au covid
- K1 : 2 stages TP 1 de 2 semaines et 1 de 3 semaines (annulation suite covid et report de stage pour 3 semaines pour 4 étudiants)
- K2 : 1 stage TP de 5 semaines et 1 stage de 6 semaines (annulation suite covid et report de stage pour 3 semaines pour 6 étudiants)
- K3 : 2 stages TP de 5 semaines : le second stage a été suspendu au bout de 3 semaines suite au confinement
- K4 : 2 stages de 6 semaines ou 1 stage de 12 semaines : la première période de stage a été suspendu le 13/03/2020 suite au confinement, soit au bout de 10 semaines.

Nombre de conventions signées avec les terrains de stage (libéraux, hospitaliers publics ou privées) :

- PAS : 35 (dont 18 ont été annulées suite au covid)
- K1 : 38 (34 + 4 reports liés au covid)
- K2 : 37 (31 + 4 reports liés au covid)
- K3 : 16
- K4 : 13

SERVICE ACCOMPAGNEMENT

SERVICE SOCIAL

Depuis janvier 2020, un collectif d'assistants sociaux spécialisés dans la DV sur le territoire lyonnais s'est constitué, afin de partager des outils et assurer une veille sociale sur les dispositifs. Ce collectif se rencontre trois fois par an.

Depuis septembre 2020, le service social accueille une stagiaire assistante de service social en deuxième année d'étude pour un stage de six mois.

Les préadmissions

L'assistante de service social est en charge de la procédure de préadmission. Elle assure le premier contact téléphonique avec le candidat, sa famille et/ou le partenaire pour informer sur la procédure d'admission et recueillir les premiers éléments sur la situation. Puis, elle envoie le dossier d'inscription et assure sa réception et inscription sur la liste d'attente. Elle organise les rendez-vous de préadmission en accord avec la direction et le reste de l'équipe.

Quelques chiffres clés sur la préadmission de l'année scolaire 2019-2020 :

- Le service social a reçu **40 demandes d’admission**, qui ont donné lieu à l’envoi d’un dossier. 2 candidats ont annulé pour un changement de projet, ou report de candidature, et 2 candidats ont reçu un avis négatif du médecin ophtalmologiste.
- Après validation des critères visuels d’admission, et réception d’un dossier d’inscription complet, nous avons reçu **20 candidats en entretien**. À partir du 16 mars 2020, les admissions se sont faites à distance par visio-conférence, ce qui a demandé à l’équipe pédagogique et d’accompagnement de s’adapter. 12 admissions ont été concernées par cette modalité liée à la crise sanitaire.
- Sur l’ensemble des candidats reçus, **8 candidats étaient originaires du département du Rhône**.
- À l’issue des entretiens de préadmission les candidats ont été classés en 2 listes. Une liste d’admis sur liste principale et une liste d’admis sur liste supplémentaire. **En définitive 12 admissions ont été prononcées : 9 sur liste principale et 3 sur la liste complémentaire**, mais 1 candidat sur liste principale et 1 candidat sur liste complémentaire se sont désistés après les résultats.
- Les 10 admis se répartissent **en 5 étudiants post Bac, 2 post formation universitaire ou supérieure et 3 en reconversion professionnelle**.

• L’hébergement

Depuis plusieurs années, l’IFMKDV signe une convention avec le CROUS qui lui réserve des logements dans deux résidences universitaires : Paradin, située à proximité de l’institut, et Delessert dans le 7^e arrondissement. Le paiement du loyer est assuré pendant deux ans par l’association des PEP 69/ML. Depuis 2018, une participation mensuelle de 80 € est demandée aux étudiants hébergés.

Sur les **17 logements en résidence CROUS** attribués à la rentrée de septembre 2020, **5 l’ont été à des primo-arrivants. 9 autres logements sont occupés par des étudiants qui ont été maintenus dans leur logement pour la 2^{ème} année consécutive. 3 logements ont été proposés à des étudiants sortant du dispositif** d’hébergement proposé par l’IFMKDV, car ils se sont retrouvés en difficulté pour effectuer leurs recherches de logement à cause de la crise sanitaire. Ces étudiants ont pu bénéficier de ces logements vacants, car la demande des primo-arrivants était moins importante, du fait qu’ils étaient plus nombreux à venir de l’agglomération lyonnaise. Ayant bénéficié de l’aide au paiement du loyer pendant 2 ans et dans le but de les sensibiliser à la gestion d’un budget, nous avons choisi de leur demander de régler le loyer dans son intégralité.

Les étudiants qui ne bénéficient pas de la convention avec le CROUS sont logés soit dans le privé (location ou colocation), soit au CROUS via le dossier social étudiant. Enfin, **3 étudiants** de l’IFMKDV occupent en **colocation la Villa gérée par les PEP 69/ML à Villeurbanne**.

• L’accès aux prestations sociales

L’IFMKDV souhaite privilégier pour les étudiants l’ouverture de leurs droits aux prestations sociales de droit commun (APL, AAH, Pôle Emploi) plutôt que les aides versées par l’établissement. Un des droits auxquels relèvent les étudiants de l’IFMKDV est la bourse Régionale ARA pour les formations sanitaires et sociales. L’assistante de service social accompagne les étudiants dans la constitution de leurs

dossiers de bourse à la rentrée, puis assure le suivi en fonction des décisions prises, en lien avec les services régionaux. L'IFMKDV ne relevant pas de la rémunération des stagiaires au titre de la formation professionnelle, cette bourse est essentielle dans l'accès à la formation de certains étudiants. **Pour l'année scolaire 2019-2020, 41 étudiants ont bénéficié de ce dispositif sur critères sociaux.**

- **La crise sanitaire et ses conséquences**

L'assistante de service social a remarqué que depuis mars 2020, les étudiants l'ont plus sollicitée pour être soutenus dans leurs démarches administratives. En effet, les différents confinements et restrictions ont empêché de faire des démarches en se rendant directement dans les accueils des administrations. Les démarches en ligne ont été privilégiées, or certains sites des administrations publiques ne sont pas accessibles aux logiciels de lecture numérique utilisés par les étudiants. Du fait de leur situation de handicap, certains étudiants se sont retrouvés dans l'incapacité d'effectuer des démarches qu'ils pouvaient faire avant en autonomie. De plus, certaines administrations ont été fortement ralenties dans le traitement des dossiers, entraînant une veille sociale plus importante par l'assistante de service social afin d'éviter les ruptures de droit et lutter contre l'exclusion. La situation a donc entraîné une surcharge de travail pour le service social de l'IFMKDV, notamment pour la période de septembre à décembre 2020.

LA PSYCHOLOGUE

- **Bilans PAP réalisés**

Malgré la situation sanitaire intervenue en mars 2020, l'équipe du service d'accompagnement a pu finaliser les projets d'accompagnement personnalisés (PAP). Sur l'année universitaire 2019-2020 (septembre 2019-décembre 2020), **13 PAP** pour les primo-entrants ont été réalisés. Les réactualisations, qui interviennent en général à une date plus tardive, n'ont pas pu être tous réalisés (**3 réactualisations finalisées**).

Un suivi à distance a été assuré pendant toute la durée du premier confinement par l'ensemble des référents PAP en lien avec la coordinatrice des PAP.

- Recherche

- Poursuite du projet de recherche Kinéspace.
- Le projet Kinéspace, initié en 2015 et porté par l'IFMKDV (cadres pédagogiques et psychologue du service d'accompagnement), est en cours de finalisation. Un travail sur l'analyse des données en vue d'une publication a démarré en 2020 et se poursuivra sur 2021.
- Poursuite Recherche « Chien d'éveil et cécité »
- Le projet sur l'apport du chien d'éveil sur le développement psychologique des enfants aveugles âgés entre 2 et 3 ans (sous la responsabilité scientifique de Mme Anna Rita Galiano, psychologue à l'IFMKDV) s'est poursuivi en 2020. Les observations de la deuxième cohorte se sont achevées, à

l'exception d'un enfant qui a intégré le programme tardivement. Un travail d'analyse des données est en cours et se poursuivra sur 2021-2022.

- Implication dans le projet de recherche « Caractères » (CTR DV, laboratoire DIPHE)
- L'IFMKDV a participé en 2019 à l'étude sur la conception et la validation d'une police de caractères adaptée aux personnes malvoyantes. La phase de validation démarrée en 2019 sous la responsabilité de Mme Anna Rita Galiano, psychologue à l'IFMKDV, s'est poursuivie sur 2020 mais la crise sanitaire n'a pas permis de réaliser les expérimentations nécessaires à la finalisation des tests de validation. Elle se poursuit sur 2021 en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

• Groupe de travail

- Evolution du Réseau TSA DV
- Le réseau Réseau Rhônealpin Troubles du Spectre de l'Autisme et Déficiences Sensorielles (RRTSADS), coordonné par la psychologue du service d'accompagnement de l'IFMKDV en collaboration avec Mélanie Basson, psychologue à l'IRSAM et au PEP69, poursuit son travail. Notamment celui engagé sur la conception d'un outil d'évaluation du développement global de l'enfant aveugle de 0 à 6 ans, en collaboration avec le CAMSP-DV (PEP69) et l'IES (IRSAM). De même, en 2020 le réseau s'est doté d'un site internet (<https://sites.google.com/view/reseau-aura-tsads/>) afin de diffuser le travail réalisé par ces membres à un plus grand public mais aussi pour participer à la transmission d'informations sur la thématique « déficiences sensorielles et TSA.
- Conseil d'administration ALFPHV
- La psychologue du service poursuit sa participation au conseil d'administration de l'ALFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour les Personnes Déficiences Visuelles) dont le siège se trouve à Paris. En lien avec la crise sanitaire, le CA s'est engagé activement sur la question du suivi psychologie des usagers à distance et a décidé de consacrer sa journée annuelle des adhérents à cette problématique. La journée intitulée « *Confinement, déconfinement, distanciations... Nos pratiques cliniques avec les personnes déficientes visuelles* », qui devait avoir lieu en octobre 2020, a été reporté au 5 février 2021 en visio-conférence.

• Comité scientifique

La psychologue du service réélue au conseil scientifique des PEP69/ML en 2019, poursuit sa participation aux travaux du CA en lien avec l'orientation des activités scientifiques au sein de l'association : appel à projets, journée d'étude, formations, financement de recherches en lien avec la déficience visuelle et la déficience auditive. Néanmoins, l'année 2020 a été très peu productive sur ce point.

L'INSTRUCTRICE EN LOCOMOTION

À la rentrée de septembre 2020, **2 demi-journées + 2 journées complètes ont été consacrées aux repérages de première nécessité** pour les nouveaux étudiants de PAS afin de favoriser leur accueil et leurs débuts sur Lyon.

Repérage de la faculté intra-muros : **les 10 nouveaux étudiants**

Domicile/institut : **1 jeune non-voyant concerné**

Faculté/Gare Part Dieu : **3 jeunes concernés**

Ces repérages concernent notamment :

- L'aide au repérage dans la faculté Claude Bernard
- L'aide au repérage et à la prise des transports en commun
- L'aide au repérage entre le CROUS ou leur habitation en logement indépendant et la faculté Claude Bernard
- L'aide au repérage entre la faculté et les gares de la ville

Des repérages peuvent s'effectuer également sur demande tout au long de l'année, en fonction des besoins des étudiants. Ceux-ci s'adressent à moi par mail ou par téléphone ou en réfèrent à Madame Rivaux.

• **En 2020 ont été réalisés :**

- 4 repérages de lieu de stage
- 7 rencontres d'étudiants pour aborder des techniques de locomotion et des essais de matériel (cane longue de détection)
- Entre janvier et mai 2020, en présentiel puis à partir de mars en période de confinement : participation en direct ou téléphonique pour 14 candidats en préadmissions (futurs étudiants IFMKDV)
- Entre mars et juin 2020, durant la période de confinement : lien téléphonique avec les étudiants dont je suis la référente PAP : 10 jeunes concernés
- Une demi-journée le 20 octobre 2020 avec des jeunes du SAAAS Rue de la Baisse (69) pour les informer sur l'IFMKDV

Formation de 3 jours à Montpellier pour les Journées Annuelles des Instructeurs de Locomotion en mars 2020

• **En septembre et octobre 2020 :**

- Rencontre de tous les nouveaux étudiants pour faire le point sur leur déplacement et préparer leur projet d'accompagnement personnalisé
- Référente des PAP de 3 étudiants pour l'année 2020/2021 dont un étudiant en réactualisation de son PAP (cause redoublement).

Une **vingtaine de nouveaux terrains de stage** a été mise en ligne sur le serveur étudiant sous forme d'écrits descriptifs des trajets, prenant en compte comme point de départ l'IFMKDV à Grange-Blanche.

L'INFIRMIERE

Depuis juillet 2020, le poste d'infirmière n'est pas pourvu à l'IFMKDV.

Durant la période de janvier à juin 2020, l'infirmière est intervenue essentiellement sur un accompagnement dans le cadre de la crise sanitaire. Des sessions par visio-conférence ont été organisées avec les référents de promotion pour sensibiliser et expliquer les gestes barrières.

L'infirmière a assuré un suivi individuel des étudiants dont elle était référente de projets. Elle contactait régulièrement les étudiants concernés par téléphone ou mail pour prendre des nouvelles.

Le document « restez en bonne santé à l'IFMKDV » a aussi été actualisé et transmis aux étudiants.

LA TRANSCRIPTION/ADAPTATION

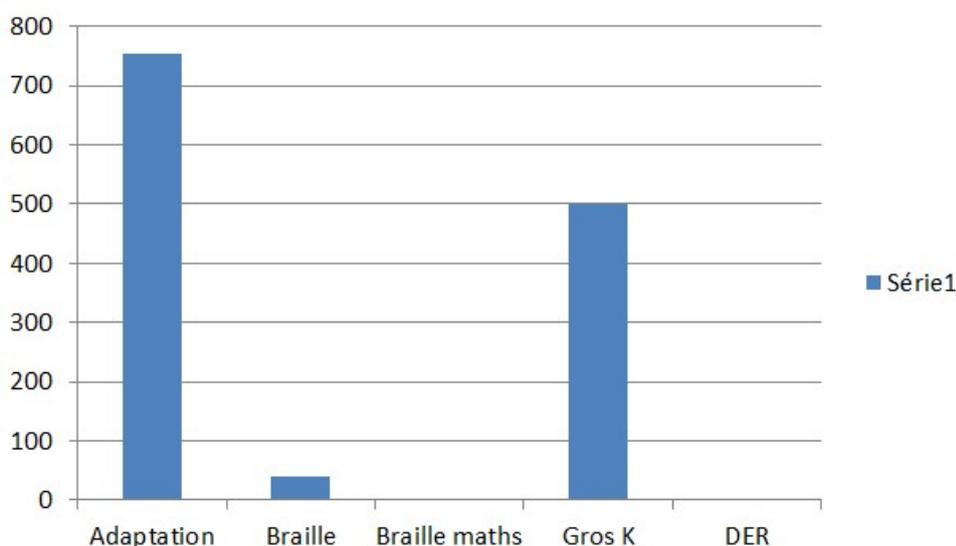
Le service transcription a adapté un certain nombre de documents (cours, partiels, documents administratifs, informations diverses...)

Ces cours doivent être mis à la disposition des étudiants. Ceux-ci sont bien souvent difficiles à exploiter (c'est notamment le cas pour les fichiers pdf et power point comportant de nombreuses photos), c'est pourquoi le service transcription se charge de les rendre plus accessibles.

Les différents documents, une fois adaptés, sont transmis aux étudiants en version numérique (fichiers Word, rtf, txt.), au format papier (reprenant les polices de caractères des étudiants), en braille, en version audio (MP3)

Des schémas en relief sont également réalisés et sont lus tactilement.

Voici ci-dessous le graphique mettant en avant l'activité du service transcription :



Année civile 2020 :

Adaptation : environ 750 fichiers.

Braille : 39 fichiers.

Braille mathématiques : 0 fichier.

Gros K : environ 500 fichiers (forte baisse en raison des cours à distance).

DER : activité en suspens.

SERVICE MEDIATHEQUE

Sessions de formation sur les bases de données (Kinedoc, EM Premium...) et revues en ligne (Kiné la Revue, Kiné scientifique...).

Janvier 2020 : session biblio K2.

Mars 2020 : 2 sessions biblio PAS

Septembre 2020 : session biblio PAS (dernier groupe) (séance initiale reportée en raison du covid)

Ces sessions se réalisent en petits groupes (généralement 7-8 personnes au maximum). Il arrive de faire des sessions dédiées aux étudiants travaillant avec l'aide de la synthèse vocale.

Aide à la recherche d'articles en vue du mémoire.

Demande d'ouvrages numériques auprès de la BNF

19 documents fournis par la BNF

Prêt d'ouvrages numériques dans le cadre de l'exception handicap :

- **Une quarantaine de documents fournis**, avec inclusion du mot de passe personnel de chaque étudiant (versions numériques : pdf).
- 2 demandes en cours (attente de réponse de la BNF)
- 8 nouveaux étudiants ayant demandé des livres numériques.
- 9 étudiants possèdent au moins 10 livres numériques.

La loi du 1er août 2006 introduit une exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap. Il est ainsi possible pour les organismes agréés d'obtenir et de mettre à disposition du public (en situation de handicap) des ouvrages numériques.

Ces ouvrages sont mis à disposition par la BNF (Bibliothèque Nationale de France), en version pdf ou epub.

Pour chaque ouvrage demandé et réceptionné, il convient d'introduire la mention légale. Chaque étudiant lit et signe également une charte lui rappelant les conditions d'utilisation de ces ouvrages.

Chaque ouvrage transmis à l'étudiant est fourni à titre strictement individuel et protégé par un mot de passe. L'étudiant s'engage ainsi à conserver ce document et à ne pas le transmettre à une tierce personne.

Projet FabLab en collaboration avec l'institutrice en locomotion et l'ouvrier qualifié :

Réalisation de maquette visuelle et tactile à destination des étudiants. La 1^{ère} maquette représente le sous-terrain du métro Place d'Arsonval (indications sur les accès et sorties du métro, sur

l'emplacement des escaliers, escalators, point TCL...). Cette maquette comporte des éléments en gros caractères (visuels) ainsi que des éléments tactiles et inscriptions braille.

Des repérages photos ont été réalisés afin de bien situer les espaces.

Ensuite est venue la conception d'ébauche du plan sur papier (suivie de nouveaux repérages pour vérifier l'exactitude des informations).

Réalisation du plan en numérique (avec le logiciel Illustrator).

Plusieurs rendez-vous ont été pris au FabLab afin d'apporter des modifications au plan numérique (pour permettre une meilleure compatibilité avec l'imprimante laser du FabLab et le logiciel Inkscape).

Une fois les plaques découpées au laser, nous avons procédé à l'étape de collage des petits éléments (escaliers, escalators...) ainsi que la légende.

La maquette a été testée par plusieurs étudiants.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

LES DIFFERENTES CONVENTIONS

• Université Claude Bernard Lyon 1 :

- La convention pour l'utilisation des locaux mis à disposition sur le site Rockefeller a été renouvelée et signée entre les 2 parties. Cette convention sera effective jusqu'au déménagement sur le site de Laennec. Le montant du loyer a été significativement réévalué.
- Une convention de partenariat pédagogique concernant les cours mutualisés avec l'IFMK/ISTR (reversions de rémunération des enseignants) et les enseignements universitaires est en cours de réécriture

• Hospices Civils de Lyon :

- Une convention de mise à disposition d'un cadre pédagogique 1 ETP
- Une convention de mise à disposition d'un cadre pédagogique 1 ETP

• CROUS

- Une convention de mise à disposition de 17 logements CROUS pour l'année 2020-2021. Le nombre de logements varie d'une année sur l'autre en fonction des demandes des nouveaux entrants. Une rencontre avec la direction du Crous Lyon 8^{ème} va permettre un travail collaboratif plus important avec les différentes résidences sur des thématiques précises comme l'intervention pour travaux, l'accessibilité, etc.
- Une convention de refacturation des repas des étudiants de l'IFMKDV pris au Restaurant universitaire site Rockefeller. Les étudiants bénéficient d'un accès privilégié à l'espace

professionnel réduisant ainsi le temps d'attente et ils peuvent bénéficier de l'aide du personnel qui est sensibilisé à la déficience visuelle.

CONVENTION TRIPARTITE SUITE A LA REFORME

En cours d'élaboration dans le cadre de l'arrêté du 2 septembre 2015 réformant les études de masso-kinésithérapie entre l'IFMKDV, l'Université Lyon 1 et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

• Partenariats :

Des relations étroites existent entre les différents établissements de l'association des PEP 69/ML amenant à des partenariats sur certains projets : mallette pédagogique avec le CTRDV, travail sur les outils de la loi 2002-2 avec les S3AS.

Des partenariats non formalisés par des conventions existent avec différents services de l'université : Bibliothèque Universitaire, Mission handicap, service des sports.

Depuis 2020, les étudiants sollicitent également le Tactilab pour la réalisation de projets de matériel spécifique : un travail sur une échelle de la douleur adaptée à la déficience visuelle a été porté par les étudiants K4. En 2021, une convention formalisée va être réalisée.

L'ORGANISATION DU SERVICE

LA DEMARCHE QUALITE

Comme toutes les structures ou établissements gérés par les PEP 69/ML, l'IFMKDV s'est engagé dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers.

Evaluation Interne a été réalisé en 2018. Le rapport a été adressé à l'ARS par voie électronique le 29 décembre 2018.

Le plan de cadrage de l'évaluation interne reprend le rôle de chacun, la composition des groupes de travail, le calendrier de réalisation, l'implication des partenaires, les actions à réaliser.

L'évaluation a permis de dégager :

Des points forts :

Le projet d'établissement est récent et fait de manière participative (professionnels et usagers). Il définit clairement les missions, les objectifs, les partenariats et les prestations proposées.

La personnalisation de l'accompagnement est effective via le projet d'accompagnement.

Des instances d'expression existent et les usagers y participent

Des procédures existent et permettent aux professionnels de s'y référer en cas de besoin (pré-admission, urgence, bientraitance, etc.)

La démarche qualité est active avec un comité représentatif des professionnels et un plan d'action annuel.

Des points à améliorer :

- Accompagner les usagers et les professionnels à s'approprier les procédures de bientraitance (réactualisation de manière participative)
- Communiquer auprès des usagers sur l'accès aux données les concernant, sur les instances d'expression mises en place dans l'établissements, en général sur leurs droits et leurs devoirs.
- Mieux répondre aux attentes / demandes des usagers : dans le cadre du CVSE, du registre des plaintes.
- Mieux communiquer auprès des professionnels sur le projet associatif, l'organisation du siège social,
- Communiquer auprès des enseignants / partenaires sur les droits des usagers et les protocoles internes (bientraitance).

• Réalisations 2020

- Mise à jour et présentation de la procédure d'accueil du nouveau salarié
- Mise à jour des procédures d'évacuation, intrusion, attentats. Présentation aux étudiants en début d'année universitaire.

L'amélioration continue de la qualité :

Un comité de pilotage composé de 3 personnes : la psychologue, la cadre pédagogique référente des PAS, la Directrice se réunit une fois par trimestre pour faire le point sur l'avancée du plan d'action en cours.

Pour l'année 2020, poursuite la procédure mise en œuvre en 2019 pour le plan d'action. Des petits groupes de travail sont constitués sur des thématiques définies à l'avance. Chaque professionnel choisit la thématique qui l'intéresse et s'inscrit soit en tant que chef de projet (pilote les réunions et remplit le tableau de bord) soit en tant que participant.

Plans d'actions 2021

- Réorganisation des accès aux serveurs
- Partenariats : recensement

- Mise à jour du livret vacataire
- DUERP mise à jour annuelle
- Questionnaire à destination des anciens étudiants

LES EVENEMENTS INDESIRABLES

L'IFMKDV a procédé à un signalement pour évènement « indésirable » en octobre 2020 pour une étudiante logée en résidence universitaire. Depuis un suivi régulier est engagé avec les différents professionnels du service d'accompagnement et des liens avec des partenaires extérieurs sont mis en place (CMP).

SUIVI DES FICHES ACTION CPOM

Dans le cadre de la signature du CPOM avec l'ARS, l'IFMKDV développe en lien avec le S3AS un projet d'accompagnement aux études universitaires pour les étudiants déficients visuels. Ce projet a un double aspect :

- Travailler avec les services d'accompagnement des lycéens pour acquérir ou travailler des compétences essentielles pour la réussite en études supérieures : maîtrise outil informatique, locomotion, autonomie quotidienne, etc.
- Sensibiliser les enseignants à l'accueil d'un étudiant déficient visuel via une mallette pédagogique qui regrouperait différents outils : vidéos, guide de bonnes pratiques, exemple d'adaptation, etc.

Ce projet est mis en œuvre à l'IFMKDV par l'institutrice en locomotion et la Directrice. En 2020, un recensement des « incontournables » compétences/besoins a été fait à l'IFMKDV. Un rétro-planning de travail avec les services de suivi également. Malheureusement, la situation sanitaire n'a pas encore permis de présenter le projet aux services concernés, à savoir les S3AS.

MAINTENANCE/TRAVAUX/AMENAGEMENTS

La maintenance est assurée par l'université. L'ouvrier qualifié et le service administratif sont en lien avec la DIRPAT, le PC SECURITE de la faculté et les entreprises extérieures intervenant sur le site de l'IFMKDV.

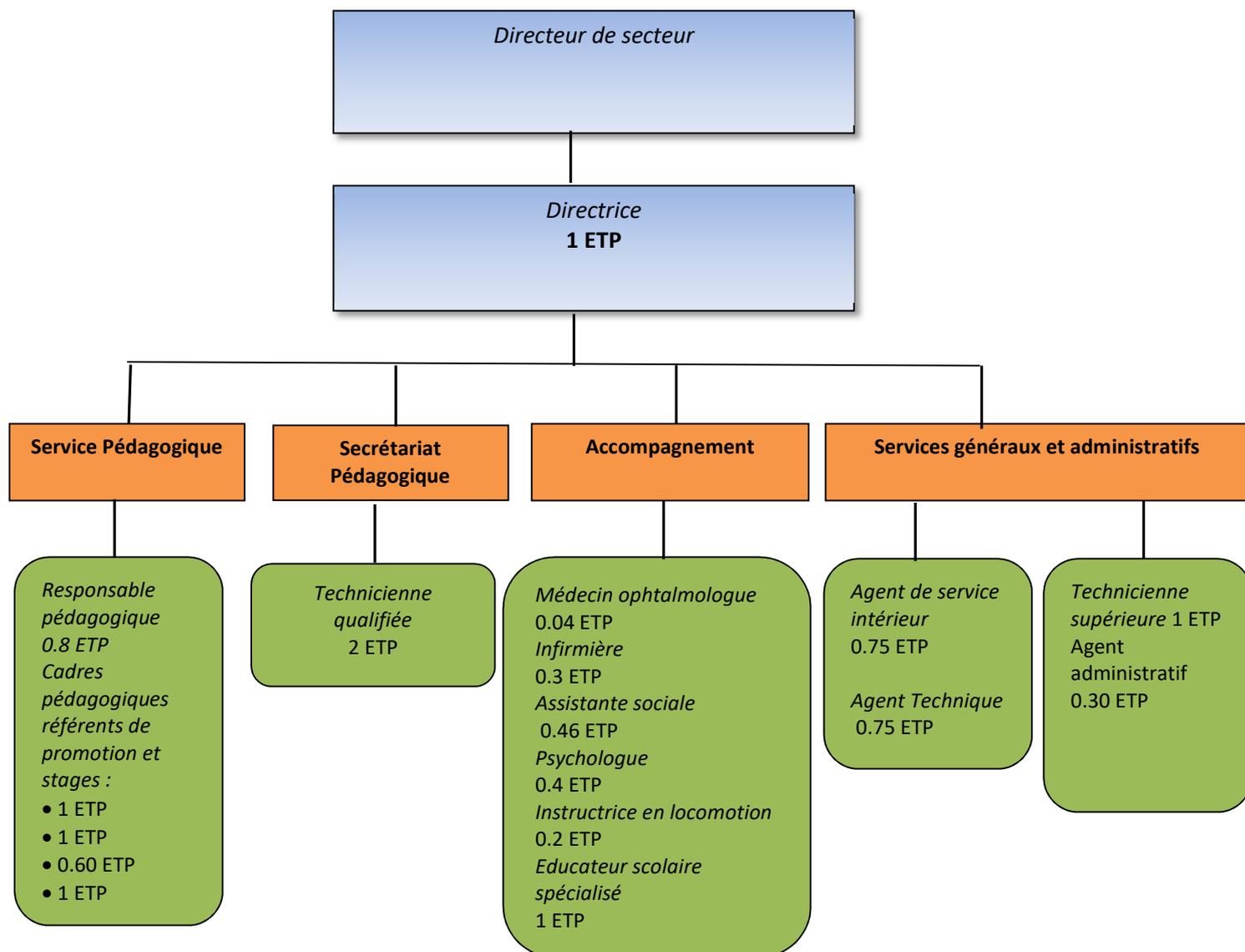
Avec la crise sanitaire, le protocole de ménage a été renforcé depuis la réouverture du site. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique dans les classes et dans le couloir, des masques chirurgicaux, des sur-blouses, des visières et des lingettes désinfectantes sont à disposition de tous afin de garantir l'hygiène des locaux.

L'ouvrier qualifié est également mis à disposition sur d'autres établissements de l'association : **18 journées pour 2020.**

RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE IFMKDV 2020



ARRIVEES/DEPARTS

- **Arrivées :**

- CDD du 4/11/20 au 16/07/2021 de transcripteur adaptateur non diplômé en soutien à l'éducateur scolaire spécialisé

- **Départs :**

- Départ de la responsable pédagogique au 6/04/2020
- Fin CDD de l'infirmière (remplacement congé parental) au 10/07/2020
- Fin CDD transcripteur adaptateur non diplômé au 22/07/2020

AJUSTEMENTS DES POSTES

- Au 1^{er} juillet 2020, passage d'un cadre pédagogique d'un ETP de 0.8 à un ETP de 1 avec prise de la référence de la K4. Un avenant a été réalisé avec les HCL dans le cadre de sa mise à disposition.
- Poursuite d'un congé parental d'éducation à 0.6 ETP (au lieu de 1 ETP) pour un cadre pédagogique.

ACTIONS DE FORMATION

La crise sanitaire a largement impacté les actions de formation. Beaucoup ont été annulées ou reportées sur 2021. Certaines ont pu avoir lieu en Visio conférence.

- Rencontres Nationales du Livre Numérique (ENSSIB) - 23 Janvier 2020
- Formation Gestes Barrières – 24 septembre 2020
- Journées pédagogiques du GPEAA les 7 octobre et 25 novembre (Webinaire)

Formations reportées :

- Gestion de projets : 1.5 jours pour 5 professionnels
- Recyclage Habilitation électrique : 1.5 jours pour 1 professionnel

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021

L'objectif le plus important pour l'IFMKDV en 2021 est de continuer les cours au maximum en présentiel. La pédagogie directe avec les enseignants est le cœur de la formation de masso-kinésithérapie et est plus qu'essentielle pour garantir la qualité des enseignements et de l'accompagnement.

L'ISTR a associé l'IFMKDV au dépôt d'une demande d'expérimentation d'une première année d'étude spécifique aux filières de réadaptation (PAER). Les jeunes bacheliers intéressés plus particulièrement par les formations paramédicales suivraient cette année au lieu de la PASS.

Ce dispositif nous permettrait de valoriser et de faire reconnaître notre PAS IFMKDV et ainsi bénéficier des ECTS pour cette année de formation. En parallèle, nous continuons à travailler sur la convention tripartite Région/Université/IFMKDV.

En 2020, l'équipe pédagogique a procédé à la réécriture du projet pédagogique de l'IFMKDV. 2021 va être l'occasion de le mettre en pratique et d'adopter des nouvelles modalités d'organisation surtout en ce qui concerne les emplois du temps avec une volonté de stabilisation des horaires de cours sur une amplitude 8h-17h.

La direction va participer au comité technique mensuel concernant la relocalisation de l'IFMKDV et de l'ISTR sur le site Laennec. L'année 2021 va être marquée par la validation des plans d'occupation et le lancement des appels d'offres pour un début des travaux de réhabilitation en janvier 2022 et un déménagement en septembre 2024.

Les plans d'occupation validés par l'IFMKDV correspondent aux besoins exprimés lors des phases de consultation : 5 salles de classe, 2 salles de pratique pour les étudiants et des bureaux individuels répondant aux besoins des professionnels. Des espaces de stockage permettront une meilleure gestion du matériel pédagogique.

Les travaux de construction d'une nouvelle résidence universitaire sur le site Laennec impactent l'accès à la résidence Paradin où sont logés une dizaine d'étudiants. Grâce au partenariat établi avec la direction du Crous, des nouveaux studios dans une résidence proche et très récente pourraient être proposés aux étudiants. Des commerces alimentaires sont à proximité immédiate de cette résidence et faciliteraient l'autonomisation des étudiants au quotidien.

Le projet d'accompagnement aux études universitaires va entrer dans la phase de développement avec les services de suivi des lycéens pour identifier ensemble les axes de travail à mettre en place et définir conjointement d'une 1^{ère} mise en application. En 2021, la sensibilisation des enseignants va aussi entrer dans une période plus active avec la constitution de la « mallette pédagogique » de sensibilisation à la déficience visuelle.

La situation sanitaire de l'année écoulée a énormément impacté le fonctionnement de l'IFMKDV. Mais grâce à l'implication sans faille des professionnels et des enseignants, les cours ont pu continuer durant le 1^{er} confinement en Visio conférence et les examens ont aussi pu se dérouler à distance.

Aucun étudiant n'a décroché durant cette période, ils ont été assidus et réguliers dans leur travail. Seuls 2 étudiants n'ont pas souhaité passer les rattrapages et ont redoublé leur année. L'accompagnement et le suivi pédagogique constant ont permis de garder un lien avec l'ensemble des promotions. Les modalités pédagogiques se sont adaptées au contexte de crise, beaucoup de stages ont été remplacés par des travaux écrits en respectant les thématiques cliniques.

L'obtention rapide de l'autorisation de poursuivre les cours pratiques sur site lors du 2^{ème} confinement nous a permis cette fois de garder un lien direct avec les étudiants. Malgré les contraintes des protocoles sanitaires, enseignants et étudiants étaient présents et au rendez-vous des cours. Les temps de rencontres et de réunions ont pu être maintenus aussi entre professionnels de l'établissement en nous ajustant en permanence à l'évolution et à la réglementation en lien à la crise sanitaire.

Cette période bien singulière nous a quand même permis d'expérimenter de nouvelles solutions techniques que nous ne pensions pas possible avec un public déficient visuel. Cela a ouvert de nouvelles perspectives en matière de modalités et de stratégies pédagogiques. Elles seront à affiner et à stabiliser sur les années à venir. Les investissements techniques réalisés sur cette période (micro, caméras, PC) nous seront très utiles pour la suite et nous permettent aujourd'hui de continuer les enseignements dans les meilleures conditions possibles.

CONCLUSION

La situation sanitaire de l'année écoulée a énormément impacté le fonctionnement de l'IFMKDV. Mais grâce à l'implication sans faille des professionnels et des enseignants, les cours ont pu continuer durant le 1^{er} confinement en visio conférence et les examens ont aussi pu se dérouler à distance.

Aucun étudiant n'a décroché durant cette période, ils ont été assidus et réguliers dans leur travail. Seuls 2 étudiants n'ont pas souhaité passer les rattrapages et ont redoublé leur année. L'accompagnement et le suivi pédagogique constant ont permis de garder un lien avec l'ensemble des promotions. Les modalités pédagogiques se sont adaptées au contexte de crise, beaucoup de stages ont été remplacés par des travaux écrits en respectant les thématiques cliniques.

L'obtention rapide de l'autorisation de poursuivre les cours pratiques sur site lors du 2^{ème} confinement nous a permis cette fois de garder un lien direct avec les étudiants. Malgré les contraintes des protocoles sanitaires, enseignants et étudiants étaient présents et au rendez-vous des cours. Les temps de rencontres et de réunions ont pu être maintenus aussi entre professionnels de l'établissement en nous ajustant en permanence à l'évolution et à la réglementation en lien à la crise sanitaire.

Cette période bien singulière nous a quand même permis d'expérimenter de nouvelles solutions techniques que nous ne pensions pas possible avec un public déficient visuel. Cela a ouvert de nouvelles perspectives en matière de modalités et de stratégies pédagogiques. Elles seront à affiner et à stabiliser sur les années à venir. Les investissements techniques réalisés sur cette période (micro, caméras, PC) nous seront très utiles pour la suite et nous permettent aujourd'hui de continuer les enseignements dans les meilleures conditions possibles.